

CE200929-48682

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du Conseil d'établissement de l'école Élisabeth-Turgeon tenue le mardi 29 septembre 2020, à 19 h 15, par visioconférence (Zoom).

**PRÉSENCES :**

Représentants des parents :	M <sup>mes</sup>	Myriam Goulet Julie Lechasseur Isabelle Vachon Sarah Toulouse (substitut)
	MM.	Alexandre Charest Éric Lepage
Membres du personnel :	M <sup>mes</sup>	Manon Bérubé Chantal Blanchette Myriam Desjardins Lucie Ross Marilyn Thivierge
	M.	Jean-Guy Babin
La direction adjointe :	M.	Bernard Dubé
La direction :	M <sup>me</sup>	Nathalie Lévesque
Substitut :	M <sup>me</sup>	Julie-Hélène Roy
Public :	M <sup>mes</sup>	Mélissa Bérubé (stagiaire) Andrée-Maude Béland-Morissette Alexandra Valentin
Absences motivées :	M.	Ivan Provost

**1. MOT DE BIENVENUE, VERIFICATION DU QUORUM ET PRESENTATION DES MEMBRES DU CE 2019-2020**

M<sup>me</sup> Nathalie Lévesque et M. Bernard Dubé souhaitent la bienvenue à chacun des membres. Puisqu'il s'agit de la première réunion, chaque membre se présente.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE LA PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR**

CE200929-48683

Après lecture de la proposition d'ordre du jour, IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sarah Toulouse et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Lechasseur d'accepter l'ordre du jour, tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE TENUE LE 8 JUIN 2020**

CE200929-48684

Après lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2020, IL EST PROPOSÉ par M. Éric Lepage et appuyé par M<sup>me</sup> Myriam Goulet d'adopter le procès verbal de la réunion tenue le 8 juin 2020.

### 3.1 Suivi au procès-verbal

Normes et modalités 2020-2021 et évaluation du projet éducatif 2019-2020 de nouveau reportés à la prochaine rencontre.

## 4. PROCÉDURE D'ÉLECTION DES OFFICIERS

### Nomination des officiers du conseil pour l'année 2020-2021 (art. 54)

M<sup>me</sup> Nathalie Lévesque, directrice, et M. Bernard Dubé, directeur adjoint, expliquent les rôles des officiers. M<sup>me</sup> Nathalie Lévesque accepte d'agir comme présidente d'élection. M. Bernard Dubé accepte d'agir comme secrétaire d'élection.

- **Le ou la président(e) (art. 58)**

M<sup>me</sup> Nathalie Lévesque demande les propositions :

M. Éric Lepage propose M<sup>me</sup> Myriam Goulet.

CE200929-48685

M<sup>me</sup> Myriam Goulet accepte de prendre le mandat de la présidence du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

- **Le ou la vice-président(e)**

M. Alexandre Charest propose M. Éric Lepage.

CE200929-48686

M. Éric Lepage accepte de prendre le mandat de la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

- **La ou le secrétaire et la trésorière ou le trésorier**

M<sup>me</sup> Julie Lechasseur propose de fusionner les rôles de secrétaire et de trésorier comme il se fait depuis 8 ans. Approuvé à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Nathalie Lévesque demande les propositions :

M<sup>me</sup> Julie Lechasseur propose M. Alexandre Charest.

CE200929-48687

M. Alexandre Charest accepte de prendre le mandat du secrétariat et de la trésorerie du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

- **Les représentants de la communauté et les représentants des utilisateurs de La Nacelle**

En l'absence de candidats intéressés, ces postes demeurent vacants pour l'année 2020-2021.

Les formulaires de dénonciation d'intérêt seront acheminés à chacun des membres dans les prochains jours.

## **5. PAROLE AUX DIVERS REPRÉSENTANTS**

### **5.1 Public**

M<sup>me</sup> Alexandra Valentin s'informe sur les moments où les membres du public peuvent intervenir et suggère que la parole leur soit accordé à la fin plutôt qu'au début. Elle demande ensuite des précisions sur les sorties éducatives. Il est convenu de permettre au public d'intervenir lors du traitement de ce point en 7.1 pour aujourd'hui et de reporter le point de parole au public à la fin de l'ordre du jour lors des prochaines rencontres.

### **5.2 Trésorerie**

Solde de 1 897,69\$. M. Alexandre Charest rappelle aux membres à quoi peut servir cet argent soit, rembourser des frais de garde d'enfants afin de pouvoir assister aux réunions, inviter des conférenciers pour les parents ou assister à des congrès ou colloques comme celui de l'Association des Comité de Parents au printemps.

### **5.3 Représentant au comité de parent**

M. Éric Lepage nous informe que la première réunion aura lieu le 13 octobre. La dernière réunion extraordinaire a servi à élire les administrateurs au conseil d'administration.

### **5.4 Personnel enseignant**

- Rentrée se passe bien. Les bulles classes fonctionnent bien.
- Beaucoup de nettoyage. Content de faire de nouveau de la musique. L'harmonie a débuté ce midi.
- Les mesures sanitaires prennent beaucoup de place dans la préparation.
- Surcharge de travail en raison des mesures sanitaires.
- Personnel du service de garde qui vient aider sur la cour d'école pour les plus petits.
- Débarcadère sur la 6<sup>e</sup> Rue qui fonctionne plutôt bien même si ça demande beaucoup de travail de la part du personnel et de la direction
- Les autobus sur la 8<sup>e</sup> Rue fonctionne aussi bien pour les petits avec l'encadrement des sentinelles.
- Les générales de classes ont été faites par Zoom et téléphone.
- En 2<sup>e</sup> année, les écarts d'apprentissage à cause de la COVID-19 sont observables.
- Bulles aussi au service de garde avec parfois quelques classes jumelées en raison de la plus faible population.
- M. Bernard souligne le travail de M. Jean-Guy, qui s'implique pour les enfants sans compter.

### **5.5 OPP**

En l'absence des membres de l'OPP, ce point n'est pas traité.

### **5.6 Représentant(s) de la communauté**

En l'absence de représentant de la communauté, ce point n'est pas traité.

## 5.7 Représentant(s) des usagers du service de garde La Nacelle

En l'absence de représentant des usagers du service de garde La Nacelle, ce point n'est pas traité.

## 6. PROPOSITIONS DE LA DIRECTION NECESSITANT UNE DECISION

### 6.1 Projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement 20202021 (art. 67)

CE200929-48688

IL EST PROPOSÉ par M. Alexandre Charest et appuyé par M. Éric Lepage d'approuver le calendrier des séances du conseil d'établissement. Les rencontres auront lieu les : 8 septembre (assemblée générale), 29 septembre, 17 novembre, 19 janvier, 16 février, 23 avril, 25 mai et 15 juin.

### 6.2 Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 (art.67)

CE200929-48689

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Isabelle Vachon et appuyé par M. Jean-Guy Babin d'adopter le document intitulé *Règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021* avec des modifications pour retirer les genres pour les différents postes comme la présidence et la direction.

### 6.3 Consultation – Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières CSDP 2021-2022

CE200929-48690

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sarah Toulouse et appuyé par M<sup>me</sup> Isabelle Vachon d'approuver le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* du CSDP pour l'année 2021-2022. Approuvé à l'unanimité.

## 7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

### 7.1 Orientation pour les sorties éducatives

Les sorties peuvent avoir lieu si elles respectent les consignes sanitaires. Mais les consignes sanitaires changent souvent, ce qui complexifie l'organisation des sorties. Les alternatives virtuelles sont intéressantes. Les activités extérieures sont à privilégier.

### 7.2 Orientation pour les campagnes de financement

Le CSDP suggère de ne pas s'engager dans la campagne d'agrumes en raison des grands risques que la campagne ne puisse pas avoir lieu. Les montants accumulés durant les dernières années permettront de faire des projets particuliers quand même. On se reprendra en 2021-2022. On fera possiblement une campagne de demande de dons.

### 7.1 Clientèle

En date du 29 septembre, la clientèle se situe à 596 élèves, dont 87 élèves au préscolaire et 9 élèves au programme Passe-Partout. Il y a un groupe de moins aux niveaux 1 à 6 que l'an passé mais ils sont presque tous pleins. La déclaration de clientèle se fera ce mercredi, le 30 septembre.

### 7.2 Retour depuis la rentrée scolaire 2020-2021

La COVID-19 prend beaucoup de place et amène une surcharge de travail pour tout le monde. Le service de garde manquait de personnel en début d'année mais c'est mieux maintenant. Les élèves du préscolaire ont leur récréation à d'autres périodes que le reste des élèves. Un plan d'urgence en cas de fermeture devra être déposé d'ici le 15 octobre. M<sup>me</sup> Myriam Goulet félicite tout le personnel pour leur bon travail d'adaptation.

### 7.3 Activité de la rentrée – Le vendredi 2 octobre 2020

Activités EVB en avant-midi. Chaque classe aura une activité associée à une valeur. Tous les élèves seront à l'extérieur pour la dernière période pour 6 activités spéciales de type spectacle. Les enfants seront invités à porter un coton ouaté. L'après-midi sera consacré à des activités sportives organisées par M. André, M. Éric et les élèves de 6<sup>e</sup> année tout en respectant les bulles classes.

### 7.4 Suivi Projet éducatif 2020-2021

Des trous d'apprentissage ont été détectés en fluidité de lecture et en compréhension de lecture à cause des interruptions dues à la COVID-19 au printemps dernier. Le projet éducatif devra être adapté pour tenir compte de cette nouvelle réalité.

## 8. DIVERS

Aucun point.

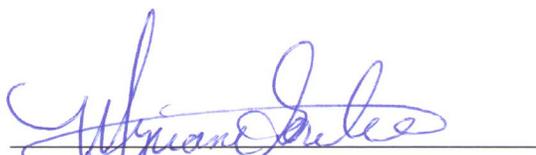
## 9. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Bonne rencontre efficace.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE200929-48691

À 21 h 12, M<sup>me</sup> Sarah Toulouse, appuyée par M<sup>me</sup> Myriam Desjardins, propose la levée de l'assemblée.

  
Myriam Goulet  
Présidente du Conseil d'établissement

  
Nathalie Lévesque  
Directrice de l'école